



## CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

En application de l'article 4 du [décret n° 2026-301](#) du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, Mesdames et Messieurs, membres du conseil municipal de TREMEVEN, êtes priés d'assister à la réunion de ce conseil, qui aura lieu à la mairie :

**le vendredi 5 juin 2026 à 18 heures**

**Salle du Conseil Municipal**

Cette réunion, dont la date est impérative et définie par le décret précité, a pour objet d'élire les délégués titulaires et suppléants de la commune en vue des élections sénatoriales, qui auront lieu le dimanche 27 septembre 2026 en préfecture de QUIMPER.

Vous trouverez en pièce jointe l'arrêté préfectoral pris en date du 13 mai 2026 et une note de présentation.

Vous disposez de la faculté de donner pouvoir à un conseiller de votre choix en cas d'absence.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

TREMEVEN, le 28 mai 2026

Auréliе FOUCHER  
Maire de Tremeven



### **POUVOIR**

Je soussigné .....

donne pouvoir à .....

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal du 5 juin 2026
- d'émettre tous votes et signer tous documents

Fait à TREMEVEN, le